

CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

LOT n° 2
Consultation d'impression offset,
reprographie (grand format) et numérique
de la ville d'Escalquens

lundi 3 juin 2024

date limite de réception des offres : lundi 24 juin 2024 à 16h



La ville d'Escalquens souhaite regrouper l'ensemble de ses prestations en imprimés. Les besoins ont été identifiés selon trois modes d'impressions distincts : offset, reprographie en grand format et numérique. Le choix du mode d'impression dépend des contraintes techniques liées au format et aux quantités. Ces besoins seront d'ordres ponctuels et aucun engagement sur les quantités ne peut être avancé à ce jour.

1 Valeurs techniques générales au magazine municipal et autres supports de communication

a Qualité de la prestation

La collectivité souhaite que les procédés pour la conception et l'impression des documents présentent des garanties à la fois écologique et esthétiques. Pendant toute la durée du marché, les prestations doivent être de qualité constante, celle-ci se définissant par la qualité individuelle des éléments suivants :

- Le caractère irréprochable de l'impression (quelque soit le procédé employé), notamment l'absence de tâches, bavures, maculages, parties anormalement claires ou estompées.
- L'aspect irréprochable du façonnage, à savoir la régularité et la précision du massicotage, le respect des dimensions prévues, la bonne réalisation du pliage, du piquage.
- Le respect des délais impartis pour la livraison.

Les délais d'impression seront établis suivant un planning rétroactif à respecter et seront notifiés à la société retenue à chaque bon de commande.

Toute répétition de problèmes de calage, d'encrage, de façonnage, après signalement par lettre recommandée de la part de la ville d'Escalquens, pourra entraîner la résiliation du contrat aux torts exclusifs du titulaire donc, sans indemnité.

b Dates et délai d'exécution

Le titulaire recevra à l'avance, par courriel, les dates de livraison des éléments pour l'impression et le façonnage.

En cas de défauts, manques ou malfaçons constatées à réception des documents par les services municipaux, le titulaire s'engage à refaire la prestation dans un délai maximum de 3 (trois) jours dès la mise en demeure de l'administration.

c Livraison

Les livraisons des prestations définitives s'effectuent au service communication de la mairie d'Escalquens à l'hôtel de ville entre 9h et 12h ou entre 14h et 17h.

Exceptionnellement, les livraisons peuvent se faire dans un autre bâtiment de la commune. Dans ce cas, le titulaire en sera informé en amont par le service communication. Il est possible que le distributeur récupère les exemplaires dans les locaux de l'imprimeur.

Les formats 2m² devront être livrés dans les locaux de l'afficheur désigné.

d Echange entre le prestataire retenu pour le lot n°1 avec le prestataire retenu pour le lot n°2

Dans le cas où 2 prestataires seraient retenues pour les 2 lots, dès réception des fichiers prêts à imprimer communiqués par le prestataire du lot n°1, le prestataire du lot n° 2 veillera à respecter les délais d'impression fixés par la commune.

e Spécificités pour le magazine municipal :

Depuis de nombreuses années, la ville d'Escalquens publie son journal d'informations municipales « Le kiosque ». Il comporte plusieurs rubriques régulières et paraît 4 fois par an.



Ce support est distribué à l'ensemble des foyers d'Escalquens installés sur la commune ainsi qu'aux différents partenaires institutionnels, ce qui représente 3700 exemplaires.

Cette fréquence et cette quantité sont indicatives et pourra être modifiée en fonction des besoins et de sa politique éditoriale.

Dans le cas où le prestataire du lot n°1 serait différent du lot n°2, l'imprimerie s'engage à réaliser la prestation d'impression **dès réception des fichiers** dans un délai **maximum de 4 jours**, à compter de la transmission du bulletin par le prestataire du lot n°1 retenu.

La collectivité peut envisager de contracter un contrat de régie publicitaire. La régie publicitaire fera l'objet d'un avenant pour préciser les liens et la méthodologie entre le prestataire retenu pour le lot 1 et le prestataire pour le lot 2.

Pour le bulletin municipal, le brochage sera réalisé par 2 (deux) piqûres métal à cheval. Une fois le façonnage terminé, le prestataire procédera à la livraison des publications municipales conditionnées par paquet de 100 à 150 dans des cartons. Les quantités devront être inscrites sur chaque carton afin que le service réceptionnant la livraison puisse procéder à la vérification.

2 Valeurs environnementales

a Procédés d'impression

Le procédé d'impression devra respecter certains critères permettant de s'inscrire dans une démarche de respect de l'environnement :

- L'élimination conforme des déchets dangereux, tels que fixateurs et révélateurs de plaques et films, solvants de nettoyage, solutions de mouillage usés, boîtes d'encre et cartouche de toner, etc...
- Le stockage des liquides dangereux en rétention
- L'abandon des produits étiquetés toxiques au profit de produits moins dangereux.
- Les bulletins seront imprimés sur du papier répondant aux exigences des certifications FSC ou PEFC ou équivalent (c'est-à-dire de forêts gérées durablement)
- Les encres utilisées pour l'impression de l'ensemble du journal devront être d'origine végétale.

Des échantillons de papier devront être remis avec le dossier. Il sera également apprécié que les candidats fournissent des justificatifs de l'exécution de ces critères environnementaux.

b Eco-responsabilité

Les propositions doivent intégrer les critères développement durable et d'éco-responsabilité (systèmes de management environnemental, efficacité énergétique des bâtiments, accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite...).



Bordereaux des prix

LOT n° 2
Consultation d'impression offset,
reprographie (grand format) et numérique
de la ville d'Escalquens et CCAS

lundi 3 juin 2024

date limite de réception des offres : lundi 24 juin 2024 à 16h

Impression offset, reprographie (grand format) et numérique en quadri
Seuls les prix sont contractuels.

Les quantités et formats sont données à titre estimatif.

Désignation des prestations	Nombre de pages	Quantités exprimées en nbre d'exemplaires	Impression, façonnage et livraison		
			Prix en euros HT	Prix en euros TTC (TVA 10%)	Prix en euros TTC (TVA 20%)
magazine ou hors-série municipal (TVA 10%) ou autres parutions (TVA 20%) A4 fermé	Cahier de 4 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 6 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 8 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 16 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 20 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 24 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 28 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
	Cahier de 32 pages	3700			
		100 de plus			
		500 de plus			
Cahier de 36 pages	3700				
	100 de plus				
	500 de plus				
Brochage ou encartage d'un supplément					



Format		Quantités exprimées en nbre d'exemplaires	Impression façonnage et livraison	
			Prix unitaire en euros HT	Prix unitaire en euros TTC
Cartes de visite	8,5 x 5,5	100		
		200		
		300		
		400		
A5	recto	500		
		1000		
		2000		
		3700		
	recto-verso	500		
		1000		
		2000		
		3400		
	recto-verso 1 pli roulé	500		
		1000		
		2000		
		3700		
A4	recto	50		
		500		
		1000		
		2000		
		3700		
	recto-verso	500		
		1000		
		2000		
A3	recto	50		
		100		
A2	recto	50		
		100		
120 x 176 cm (format sucette)	recto	6		
		10		



Format		Quantités exprimées en nbre d'exemplaires	Impression façonnage et livraison	
			Prix unitaire en euros HT	Prix unitaire en euros TTC
21 x 10	recto	10		
		100		
		300		
		500		
	recto-verso	50		
		100		
		300		
		500		
10 x 21 flyer	recto-verso 2 plis roulés	500		
		1000		
		2000		
		3700		
15 x 15	recto	50		
		100		
		300		
		500		
	recto-verso	50		
		100		
		300		
		500		
	recto-verso 1 pli roulé	50		
		100		
		300		
		500		
Banderole ou bâche avec œillets	300 x 90 cm	1		
		3		
Stickers	A4	3		
		6		
	A3	3		
		6		

